

Comment se déroule une nouvelle installation radio ?

Vous avez participé à une réunion publique, vous vous êtes déplacé à la permanence ? Ou vous avez plus simplement entendu parler de SCANI par l'une de vos connaissances et vous pensez franchir le pas, voir vous impliquer dans la coopérative, mais vous voulez savoir comment ça va se passer chez vous ? C'est parti :

Avant l'installation

Pour pouvoir connecter un nouveau membre, il faut que le réseau arrive à proximité de chez lui. Si c'est déjà le cas pour vous, vous avez de la chance, beaucoup de travail a déjà été fait pour ça par d'autres membres de la coopérative (on peut les dénoncer si vous voulez les remercier avec un apéro ou un bon repas !) Dans le cas contraire, il faudra s'intéresser à [comment aider SCANI](#) à arriver près de chez vous.

Que le travail de préparation du réseau ait été fait ou pas, la première étape pour vous consiste à rejoindre officiellement la coopérative. Ça se fait en ligne sur <https://cooperateurs.scani.fr/> et ça se passe en quatre étapes. Comptez 5 à 10 minutes pour arriver au bout :

Inscription : cliquez sur le bouton bleu "Créer un compte" en haut à gauche de la page et remplissez tous les champs. Vous pouvez cocher la case "je représente une personne morale" et indiquer son nom si vous agissez pour une entreprise, une collectivité ou une association. Une fois toutes les informations remplies, un mail vous est envoyé pour valider votre compte.

Connexion : en suivant le lien affiché après avoir cliqué dans le mail reçu, vous retournez sur la page d'accueil du site et pouvez vous connecter avec votre adresse email et le mot de passe précédemment indiqué.

Entrée des coordonnées bancaires : sur la première page après la connexion, un bandeau vous invite à renseigner vos coordonnées bancaires. SCANI ne prélève aucune somme d'argent tant qu'une connexion n'est pas établie et fonctionnelle chez un nouveau membre, ou que celui-ci n'a pas expressément demandé de démarrer les prélèvements. Vous pouvez donc indiquer vos coordonnées bancaires sans craintes. Vous pouvez aussi vous arrêter avant cette étape et nous terminerons le tout le jour de l'installation si vous préférez.

Validation de l'adhésion : lorsque les coordonnées bancaires sont validées, un nouveau bandeau vous invite à finaliser l'adhésion à la coopérative. Le plus simple est de suivre le lien proposant la validation par SMS, mais si ça ne fonctionne pas pour une raison X ou Y, vous pouvez toujours choisir la seconde option qui consiste à imprimer le bulletin d'adhésion pour le remplir à la main et le signer. Dans les deux cas, il faudra indiquer le nombre de parts de capital que vous souhaitez

souscrire, sachant qu'une part a une valeur de 10 €.

Sauf contre ordre explicite de votre part, le montant correspondant à la souscription au capital n'est prélevé que le mois suivant la date d'installation effective de votre connexion. Les personnes qui souhaitent souscrire au capital sans connexion (ou avec une connexion qui sera établie plus tard) doivent se faire connaître après leur inscription pour que l'équipe compta de SCANI déclenche manuellement le prélèvement correspondant.

Le jour J

Votre inscription est faite et vous avez échangé avec un ou plusieurs membres de SCANI pour caler l'agenda.

Vous réalisez vous-même l'installation : vous êtes équipés pour faire des trous et grimper sur votre toit, passer un câble dans votre maison ne vous fait pas peur, c'est nickel, l'installation pourra avoir lieu à peu près n'importe quand. Si vous n'avez pas de compétence en informatique, un volontaire de SCANI viendra vous aider ce jour là.

Dans tous les autres cas, il est le plus souvent nécessaire de faire appel à un antenniste (les bénévoles de SCANI ne peuvent être assurés pour monter sur un toit). Si vous en avez un sous la main, vous pouvez faire appel à lui. Dans le cas contraire, SCANI vous en recommandera un qui s'adaptera au planning prévu ce jour là. Les antennistes avec qui nous travaillons proposent, sauf cas particulier, un "forfait SCANI" à 80 € TTC. Dans les deux cas, il sera fort probablement accompagné d'un bénévole de SCANI pour accélérer l'opération et configurer le matériel. On compte en moyenne deux heures pour mener l'opération à bien.

Les plannings des antennistes "habituels" de SCANI sont souvent constitués au moins un mois à l'avance, et l'organisation des plannings de déploiement coordonnés sont gérés bénévolement par des correspondants locaux ! Il faut donc parfois savoir être patient ! Si ça ne va pas assez vite à votre goût, il vaut mieux demander comment vous pouvez aider plutôt que de réclamer.

En quoi ça consiste ?

Il s'agit de positionner une antenne à l'extérieur, à un endroit où elle sera à vue d'un point d'accès du réseau. Le plus souvent, elle est fixée à une cheminée, soit sur le même tube que l'antenne TV si elle existe, soit sur un support de petite taille en métal fourni par SCANI s'il n'y a pas de tube existant. L'antenne peut également être fixée à une gouttière, à un garde corps de balcon ou directement sur un pignon, en fonction de l'emplacement idéal et de vos directives d'esthétisme.

Plus rarement, on a déjà installé des antennes sur des clôtures, dans des arbres ou en bordure de haie.

L'antenne contient beaucoup d'électronique et doit, dans la mesure du possible, rester branchée en permanence une fois qu'elle a été installée.

Cette antenne est reliée à un câble RJ45 noir (diamètre 6.5mm) lui aussi fourni par la coopérative dont l'autre extrémité doit arriver à l'endroit où sera installé le routeur. Dans l'absolu, n'importe quel câble RJ45 peut convenir mais SCANI préfère installer son propre câble qui est protégé contre les UV et dont nous connaissons les qualités et la durabilité.

La position du routeur est stratégique : il convient généralement de l'installer à l'endroit où vous servirez le plus de votre wifi. Chez certains, c'est dans le salon, chez d'autres plutôt dans les chambres, mais parfois c'est dehors.

Essayez de réfléchir, avant le jour J, à l'endroit qui vous correspond le plus et, du coup, à comment il sera possible de faire passer le câble entre cet endroit où vous voulez voir le routeur installé et l'endroit où il faudra positionner l'antenne de réception.

Au bout de ce câble, une petite alimentation est installée, elle sert à injecter une tension de 24 volts dans le câble pour permettre à l'antenne de fonctionner. De cette alimentation, un second câble (généralement court) est connecté au routeur.

Vous pouvez ensuite brancher 4 équipements au routeur, ou bien, rajouter un switch qui vous permettra d'en brancher plus si besoin.

Dans le cas où vous avez un bâtiment plus grand ou avec de gros murs qui empêchent le wifi de se propager comme il faut partout et que vous souhaitez tout de même avoir du wifi performant dans tout le bâtiment, il sera probablement nécessaire de passer plusieurs câbles et d'installer plusieurs émetteurs. SCANI ne propose pas directement ce genre de prestation plus élaborée mais peut vous aider à trouver les bonnes personnes, vous vendre le matériel nécessaire, etc ...

Et du coup, ça va marcher quand ?

On ne part pas tant que ça ne marche pas. Et si on n'arrive pas à le faire fonctionner et qu'il faut quand même partir (parce qu'il fait nuit, par exemple), on se reverra un autre jour. Dans tous les cas, il n'y a aucun engagement ni aucune somme à payer tant que ça ne fonctionne pas.

Dans la majeure partie des cas, au bout des 2h d'installation, votre connexion est fonctionnelle. Le premier prélèvement comprends 40 € de caution du matériel qui vous a été installé et le restant du mois en cours, et pour les mois suivants, les prélèvements de 30 € ont lieu vers le 10 du mois.

La souscription au capital est prélevé en une fois, le même jour que le second prélèvement (afin d'éviter que le premier prélèvement ne soit trop important)

Il n'y a pas de durée d'engagement chez SCANI. Vous êtes donc libre de "partir" à tout moment. Une page d'explication des différents cas est disponible [en cliquant ici](#).

Conclusion

Durant toute l'installation, vous pouvez donner un coup de main, vous pouvez aussi simplement rester là à papoter ou bien vaquer à vos occupations (dans ce dernier cas, essayez de ne pas partir trop loin quand même ou au pire d'être joignable, il y a souvent des questions auxquelles seul vous pouvez répondre !)

Au début ou à la fin de l'installation, en fonction de l'heure, un café ou un apéro sont toujours les bienvenus ! Si votre installation est prévue en fin de matinée et que vous aimez faire découvrir vos talents culinaires, vous pouvez même préparer à manger. Ces moments conviviaux sont d'une part très appréciés, mais surtout très indiqués pour répondre à vos interrogations à propos de la coopérative, de son fonctionnement, et de ce que vous pouvez faire à votre niveau pour la faire avancer ! Il est toujours plus simple de parler assis autour d'une table que perché sur un toit un perfo à la main :)

Révision #3

Créé 5 septembre 2018 08:05:21 par Bruno Spiquel

Mis à jour 14 décembre 2021 15:05:01 par Bruno Spiquel